

**COVID-19:
Engagement de Great
Canadian Gaming pour votre
santé et votre sécurité**

Septembre 2020



Notre engagement

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la santé et la sécurité de nos clients et des membres de notre équipe sont une priorité absolue. Nous avons donc soutenu toutes les mesures prises par les gouvernements provinciaux et les régies de santé pendant cette période difficile.

Veiller à la santé et à la sécurité des clients, des membres de l'équipe et des collectivités constitue un travail fondamental pour chacune de nos 25 installations au Canada, que ce soit grâce à nos services de sécurité hautement qualifiés, à nos programmes de surveillance sophistiqués et à des équipes qui veillent à offrir à tous un environnement sûr, propre et accueillant.

Depuis l'interruption de nos activités, nous avons consacré presque tout notre temps à réfléchir à la façon de rendre nos installations encore plus sûres par souci pour la santé de nos équipes et de nos clients lorsque nous ouvrirons de nouveau.

Notre stratégie de réouverture, qui a pris des mois à élaborer, comprend des plans détaillés, une formation ainsi qu'un protocole mis au point par chacune de nos équipes. Nous avons de plus élaboré nos plans avec l'aide et les connaissances d'experts tiers, c'est-à-dire d'autorités dans leur domaine qui connaissent bien le contexte en évolution de la COVID-19.

Le présent document résume nos plans afin de vous montrer que votre santé et votre sécurité seront pour nous une priorité absolue lorsque nous rouvrirons les portes de nos établissements. Conscients que nous apprenons presque chaque jour de nouvelles choses sur la COVID-19, notre protocole d'exploitation pourra être adapté en fonction de l'évolution de la situation.

Nos activités reposent sur un environnement hautement réglementé; d'ailleurs, les organismes de réglementation, nos équipes, les clients ainsi que les collectivités n'attendent rien de moins de notre part. Il en sera de même dans notre nouvel environnement, où un protocole de santé et de sécurité renforcé guidera le moindre aspect de notre travail afin que nous puissions continuer à aller au-delà de ce qui est nécessaire pour offrir des expériences mémorables à nos clients, ainsi que des possibilités enrichissantes à nos équipes.

Nous continuerons de faire preuve de vigilance dans tous les aspects de nos activités afin que nos établissements restent sûrs pour nos équipes et pour que nos clients puissent continuer à profiter en toute sécurité de nos jeux et divertissements.

Autrement dit, nous avons hâte de rouvrir nos portes afin que les membres de notre équipe puissent reprendre le travail et que les clients puissent retrouver leurs jeux.



Table des matières

- I. Amélioration de la santé et de la sécurité par zone
- II. Nettoyage et désinfection
- III. Couvre-visage
- IV. Notre équipe et notre rôle pour assurer votre sécurité



Santé et sécurité

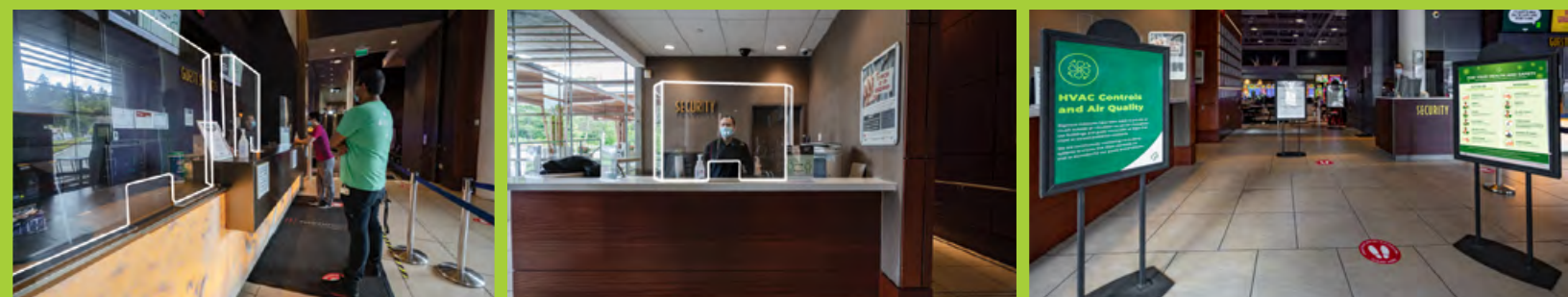
Améliorations par zone

Les mesures relatives à l'éloignement physique sont considérées comme étant les plus efficaces pour se protéger contre la COVID-19. Conformément à la distance minimale de deux (2) mètres entre chaque personne, chaque établissement installera des barrières physiques ou enlèvera des meubles ou des équipements afin d'empêcher les clients et les membres des équipes d'être trop proches les uns des autres. Dans les endroits où l'éloignement physique ne peut pas être respecté, des cloisons de protection en plastique seront installées. Dans les endroits où la modification de l'espace n'est pas pratique, des affiches et des marquages au plancher permettront d'orienter les clients et les membres de nos équipes. Le nombre de personnes autorisées dans chaque établissement sera réduit, en fonction du nombre de jeux proposés ainsi que pour se conformer aux directives du gouvernement provincial.

Voici certaines des mesures :

Entrée et sorties

- Nombre maximum de personnes indiqué à l'entrée principale de chaque établissement, en fonction des mesures en vigueur relativement à l'éloignement physique.
- Files d'attente désignées à l'entrée.
- Les clients et les équipes seront soumis à des mesures de dépistage conformes aux directives provinciales afin d'empêcher l'entrée des personnes qui ne se sentent pas bien, qui présentent des symptômes ou qui doivent s'isoler.
- Postes de sécurité munis de cloisons de protection en plastique, avec contrôles d'identité à l'entrée.
- Signalisation indiquant les mesures de santé et de sécurité en vigueur dans tout l'établissement.
- Signalisation indiquant le port obligatoire d'un couvre-visage par les clients.
- Postes facilement accessibles pour se désinfecter et s'essuyer les mains.



Amélioration de la santé et de la sécurité par zone

Machines à sous

- Tout en faisant en sorte que nos clients retrouvent leurs jeux préférés, certaines machines à sous seront mises hors service dans les endroits où la distance de deux (2) n'est pas pratique.
- Présence de cloisons de protection en plastique entre certaines machines à sous dans les endroits où la distance de deux (2) n'est pas pratique.
- Postes facilement accessibles pour se désinfecter et s'essuyer les mains.



Jeux de table

Au cours de la phase initiale de réouverture en Ontario, Nouveau-Brunswick et au Nouvelle-Écosse, il n'y aura pas de jeu de table et de services de restauration. Veuillez consulter le site Web de chaque établissement pour obtenir des informations à jour.

- Réduction (au besoin) du nombre maximum de sièges aux tables de jeu.
- Présence de cloisons de protection en plastique entre les croupiers et les joueurs et entre chaque joueur.
- Une table sur deux sera fermée.
- Postes facilement accessibles pour se désinfecter et s'essuyer les mains.
- Les clients ne pourront pas toucher les cartes.



Aux tables de jeu, chaque poste de jeu sera désinfecté lorsque le client quittera la table. Les produits et protocoles de nettoyage et de désinfection permettront de répondre aux exigences de l'Agence de la santé publique du Canada. Après la désinfection de chaque siège et poste de jeu, un sous-verre sera placé sur le bord de la table pour indiquer que la place a été désinfectée.

Le jeu de craps et le poker sont temporairement suspendus.



Amélioration de la santé et de la sécurité par zone

Nourriture et boissons

Au cours de la phase initiale de réouverture en Ontario, Nouveau-Brunswick et au Nouvelle-Écosse, il n'y aura pas de jeux de table et de services de restauration. Veuillez consulter le site Web de chaque établissement pour obtenir des informations à jour.

- Files d'attente désignées à l'entrée des zones de restauration et de boissons.
- Présence de cloisons de protection en plastique entre les membres de l'équipe et les clients au point d'achat.
- Réduction du nombre de places assises dans les salles à manger, avec au moins deux (2) mètres entre les tables et les sièges.
- Fermeture temporaire des buffets.
- Condiments et ustensiles disponibles auprès des caissiers ou des serveurs.
- Offre d'articles emballés supplémentaires à emporter.
- Chaque table sera nettoyée dès le départ du ou des clients. Un dessous de verre sera placé sur chaque table venant d'être désinfectée.
- Six (6) personnes au maximum aux tables des salles à manger, et distance de deux (2) mètres entre chaque table.
- Postes facilement accessibles pour se désinfecter et s'essuyer les mains.



Protocole relatif aux points de vente de nourriture et de boissons

Les clients qui enlèvent leur couvre-visage pour consommer de la nourriture et des boissons doivent se tenir à au moins deux (2) mètres de toute personne qui ne les accompagne pas, sauf s'il y a une cloison de protection. La nourriture doit être consommée dans les zones réservées à cette fin.

Amélioration de la santé et de la sécurité par zone

Protocole relatif aux cas suspectés ou confirmés

Si Great Canadian est avisé d'un cas suspecté ou confirmé de COVID-19 chez un client ou un membre de l'équipe qui est entré dans l'établissement, nous collaborerons avec l'équipe de préparation aux incidents de Great Canadian afin de suivre les protocoles et les recommandations des autorités sanitaires provinciales; il pourra notamment s'agir de communiquer avec les clients identifiés grâce aux données de traçage des contacts. Si des cas sont confirmés, un nettoyage rigoureux des zones concernées sera effectué.



Traçage des contacts

Chaque client devra présenter une pièce d'identité avant d'entrer dans un établissement de Great Canadian afin de faciliter le traçage des contacts si une personne est déclarée positive à la COVID-19. En conservant les coordonnées de chaque personne fréquentant un établissement, Great Canadian peut rapidement et efficacement aider les autorités sanitaires à identifier des personnes ayant pu être en contact avec la personne diagnostiquée. Les coordonnées seront conservées à cette fin pendant la période déterminée par les autorités sanitaires.



Autres services

(Le reprise de ces services pouvant varier d'un établissement à l'autre, veuillez consulter les différents sites Web pour obtenir des informations à jour.)

Le service de voiturier de l'hôtel, le spa, les installations de conditionnement physique, les espaces de congrès et les théâtres sont temporairement fermés.



Qualité de l'air intérieur

Des mesures ont été prises pour maximiser la circulation d'air extérieur dans nos établissements et chambres d'hôtels à l'aide de filtres respectant ou dépassant les normes en vigueur.

Nous contrôlons régulièrement les systèmes pour veiller à ce que ces normes soient respectées ou dépassées.

Nettoyage et désinfection

Outre la mise à disposition des clients de désinfectants pour les mains et de lingettes dans chaque établissement de Great Canadian, des programmes améliorés de nettoyage et de désinfection seront mis en œuvre, en particulier pour les surfaces fréquemment touchées (voir ci-dessous).*

DES MACHINES À SOUS

- Boutons
- Panneaux
- Leviers
- Porte-boissons
- Chaises, en particulier avec accoudoirs

JEUX DE TABLE

- Butoirs et feutres de table
- Porte-boissons
- Surfaces du plateau à jetons
- Chaises, en particulier avec accoudoirs
- Sabots, mélangeurs, supports de défausse et autres appareils

CAISSE

- Plateaux à jetons
- Téléphones, radios et autres appareils portables
- Clés
- Comptoirs

APPAREILS POUR RETRAITS D'ARGENT

- Guichets automatiques
- Comptoirs
- Machines pour avances de fonds

SÉCURITÉ/SURVEILLANCE

- Téléphones, radios et autres appareils portables
- Claviers
- Boîtes à clés
- Clés
- Télécommandes pour téléviseurs ou écrans
- Postes de sécurité
- Verrous
- Zones extérieures avant d'entrer dans l'établissement

AUTRES ZONES POUR LES CLIENTS ET LES ÉQUIPES

- Poignées de porte, y compris barres poussoirs, plaques et boutons
- Numériseur manuel
- Boutons d'ascenseur
- Rampes d'escaliers, d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques
- Tables, bureaux et postes de travail
- Comptoirs
- Chaises, en particulier avec accoudoirs
- Poignées de tiroirs et d'armoires
- Interrupteurs, y compris interrupteurs à bascule
- Stylos et autres objets fréquemment touchés
- Téléphones, radios et autres appareils portables
- Toilettes

Remarque Il s'agit d'une liste de choses fréquemment touchées, qui sera adaptée pour chaque établissement.



Couvre-visage

Les clients et les membres de l'équipe doivent porter un couvre-visage.

COMMENT METTRE VOTRE COUVRE-VISAGE	 <p>MAINS PROPRES Avant de mettre votre couvre-visage, lavez vos mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.</p>	ENLEVER VOTRE COUVRE-VISAGE	 <p>MAINS PROPRES Avant de retirer votre couvre-visage, lavez-vous les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.</p>
	 <p>INSPECTER Assurez-vous que votre couvre-visage n'est pas déchiré ou endommagé.</p>		 <p>RETIRER Retirez votre couvre-visage par les boucles élastiques ou cordes.</p>
	 <p>SÉCURISER Votre couvre-visage doit être solidement fixé à la tête par des attaches ou des cordons formant des boucles que l'on passe derrière les oreilles.</p>		 <p>NE TOUCHER PAS Évitez de toucher le devant du couvre-visage.</p>
	 <p>COUVRIR Couvrez-vous la bouche et le nez et assurez-vous qu'il n'y a pas d'écart entre votre visage et le couvre-visage.</p>		 <p>GARDE-LE EN SÉCURITÉ Si vous portez un couvre-visage réutilisable, placez-le dans un sac d'emballage. Assurez-vous que votre couvre-visage reste propre et ne met pas les autres en danger. NE LAISSEZ PAS VOTRE COUVRE-VISAGE DANS LES TOILETTES, SUR LA TABLE OU PAR TERRE, ETC.</p>
	 <p>NE TOUCHER PAS Ne touchez pas le devant du couvre-visage pendant que vous le portez. Lavez-vous les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool si vous touchez le couvre-visage.</p>		 <p>JETER EN TOUTE SÉCURITÉ Si vous portez un masque non médical jetable / à usage unique, jetez-le en toute sécurité dans les poubelles.</p>
	 <p>MAINS PROPRES Après avoir mis votre couvre-visage, lavez vos mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.</p>		 <p>MAINS PROPRES Lavez vos mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.</p>

Les clients qui enlèvent leur couvre-visage pour consommer de la nourriture et des boissons doivent se tenir à au moins deux (2) mètres de toute personne, sauf s'il y a une cloison de protection. La nourriture doit être consommée dans les zones réservées à cette fin.

Pour obtenir les consignes, consultez le site suivant : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/prevention-risques/a-propos-masques-couvre-visage-non-medicaux.html>



Notre équipe et notre rôle pour assurer votre sécurité

Nous sommes conscients du rôle que nous jouons pour assurer votre sécurité lors de votre présence dans un établissement de Great Canadian.

Afin d'aider nos équipes, nous avons créé un programme de formation rigoureux sur la COVID-19 pour assurer leur bien-être ainsi que le vôtre.

Les membres de l'équipe doivent :

- rester à la maison s'ils sont malades ou si les autorités sanitaires fédérales et provinciales l'exigent;
- respecter les responsabilités énoncées dans le guide et le programme de formation de Great Canadian sur la COVID-19;
- s'assurer de comprendre les messages envoyés par Great Canadian au sujet de la COVID-19 et se tenir au courant de l'évolution de la situation;
- être vigilants et signaler toute préoccupation relative aux mesures et aux contrôles de prévention de la COVID-19;
- avoir une hygiène rigoureuse des mains et se laver souvent les mains avec du savon et de l'eau pendant au moins 20 secondes avant et après les pauses, et utiliser un désinfectant pour les mains s'il n'est pas pratique de se laver les mains pendant tout le quart de travail;
- nettoyer leur poste de travail et les surfaces les plus fréquemment touchées là où ils travaillent;
- jeter les couvre-visage, les gants et les lingettes conformément aux directives des autorités sanitaires fédérales et provinciales;
- respecter les mesures relatives à l'éloignement physique et suivre la signalisation dans les couloirs et les bureaux;
- respecter le nombre maximum de personnes autorisées dans les salles de pause, les aires de restauration, les vestiaires et les salles de réunions;
- ne pas partager de choses personnelles comme la nourriture, les téléphones portables ou la vaisselle et garder les objets personnels à la maison.



Remarques et ressources supplémentaires

Gouvernement du Canada (COVID-19) :

Guides

www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html

Gouvernement du Canada :

Nettoyage et désinfection des espaces publics pendant la COVID-19

www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/nettoyage-desinfection-espaces-publics.html

Gouvernement du Canada : Comment protéger les autres

www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/prevention-risques/a-propos-masques-couvre-visage-non-medicaux.html

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

<https://www.cchst.ca/index.html>

Si vous présentez des signes ou des symptômes de la COVID-19, vous devez rester à la maison et appeler votre fournisseur de soins de santé ou les autorités sanitaires provinciales pour obtenir des conseils. Vous pouvez également utiliser l'outil provincial d'auto-évaluation pour savoir ce que vous devez faire.

Province	Téléphone	Outil d'auto-évaluation en ligne
C.-B.	811	https://bc.thrive.health/COVID19/en
N.-B.	811	https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/maladies_transmissibles/content/maladies_respiratoires/coronavirus.html
N.-É.	811	https://when-to-call-about-covid19.novascotia.ca/fr
ON	1-866-797-0000	https://covid-19.ontario.ca/autoevaluation/

Demandes de renseignements

Pour toute demande de renseignements à Great Canadian, envoyez un courriel à

GeneralMailbox@gcgaming.com

